

18 NOVEMBRE 2020 - WILHELM GILLIÉRON AVOCATS

La nouvelle version du [Petit commentaire CPC](#) vient de paraître aux éditions Helbing Lichtenhahn et vous y trouverez les commentaires de M. Robert Zimmermann relatifs aux articles 194 à 196 du Code de procédure civile au sujet de l'entraide judiciaire entre tribunaux suisses.

Sa contribution présente le droit applicable et commente l'obligation des tribunaux suisses de s'entraider, de correspondre et de demander l'entraide, ainsi que d'accomplir des actes de procédure dans un autre canton.

Rédigé par des spécialistes de la matière issus du milieu académique, de la justice ou du barreau, l'ouvrage propose un commentaire, article par article, du Code de procédure civile suisse. Sur la base de la jurisprudence rendue et des positions de la doctrine, il livre une analyse complète et approfondie de chacune des dispositions du Code, répondant de manière rapide et efficace aux problèmes rencontrés dans la pratique.

[Robert Zimmermann](#) est notre spécialiste en matière [d'entraide judiciaire internationale](#).

Source: <https://www.wg-avocats.ch/15751>